



Documents remis au CD

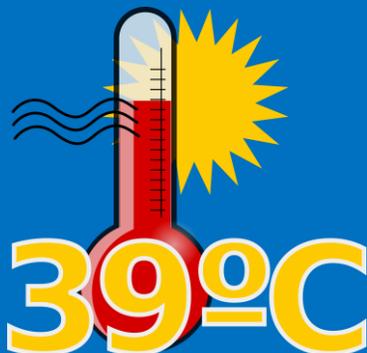
Actualités du SEVF...



La rentrée scolaire semble déjà loin derrière nous et 2023-2024 est bien entamée! La dernière rentrée scolaire s'est déroulée avec, en trame de fond, **la pénurie de bonnes conditions de travail qui a fait en sorte que le personnel enseignant a déserté la profession ou hésite à prendre un poste ou un contrat dans un établissement scolaire.**

Notre Ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a multiplié ses bourdes vocales que ce soit, par exemple, en parlant de la pénurie ou des enseignantes œuvrant en maternelle. Il a tenté de « sauver les meubles » avec une annonce de dernière minute (se voulant plus « populaire ») sur l'interdiction du cellulaire en classe (pour le réseau public seulement... donc là aussi, l'école à plusieurs vitesses continue d'exister!).

La chaleur a également fait les manchettes médiatiques. La température excessive en cette fin d'été a, une fois de plus, démontré **combien il est important que le gouvernement investisse dans les établissements pour en faire des milieux de vie minimalement adéquats pour le personnel qui y travaille et tous les élèves qui les fréquentent!** (Sans passer sous silence l'importance du Mouvement ACTES de notre Centrale, la CSQ, pour continuer la lutte aux changements climatiques.)



Mais, si cette fin d'été a été chaude, l'automne et le début de l'hiver risquent de l'être tout autant avec **l'intensification de la négociation nationale et de la mobilisation** s'y rattachant. L'employeur-gouvernement devra se présenter plus assidûment aux tables de négociations sectorielle et intersectorielle – et avec l'intention de régler le tout en nous proposant des solutions « porteuses » pour attirer et retenir le personnel dans notre réseau de l'éducation.

À ce sujet, il faudra que les membres du SEVF soient présents à **l'assemblée générale prévue le 3 octobre prochain.** Cette assemblée s'avérera hyper importante pour avoir les dernières informations sur la négociation nationale (mises à jour). Mais

elle sera surtout primordiale concernant **le vote secret qui y sera effectué à propos de l'intensification de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève illimitée**. Soyons-y donc nombreuses et nombreux!

Délégation aux instances nationales et aux comités locaux

[2324-CD-005](#)

Lors du Conseil de déléguéEs du 11 septembre dernier, le SEVF a adopté les délégations pour les divers comités consultatifs auprès de l'employeur ainsi que les comités pour le bon fonctionnement des activités syndicales. Vous pourrez avoir accès à cette liste de vos représentantes et représentants dans le lien hypertexte ci-joint surligné en jaune (colonne de gauche).

Plus tard cet automne, le SEVF déterminera aussi les personnes qui feront partie de sa délégation pour assister au Congrès de notre Centrale, la CSQ, en juin 2024. Ce Congrès se déroulera à Québec sous le thème *La confiance en nos institutions* et, parmi ces institutions, il faudra naturellement compter le réseau scolaire.

Mobilisation



Tel que mentionné dans les Actualités du SEVF ci-dessus, cet automne, nous en sommes rendus à l'intensification de nos moyens de pression. Pour la négociation actuelle, nous y sommes allés de **manière quelque peu différente concernant la mobilisation** considérant la « sortie de la pandémie de COVID » et la crise de plus en plus aiguë reliée à la pénurie.

En fonction du contexte, il a été décidé d'impliquer un peu moins les membres à la base (sur le terrain) ... étant donné le grand essoufflement du personnel dans les établissements scolaires. Cette décision a été prise en ayant en tête le fait d'avoir des moyens de pression qui ne diviserait pas les membres entre eux et qui étaient permis de faire en vertu des lois ou règlements limitant le « terrain de jeu » de nos moyens de pression (lois ou règlements adoptés au cours des dernières années par le gouvernement qui souhaite toujours nous limiter dans notre mobilisation).

Cela n'a pas empêché notre Fédération, la FSE, comme notre Centrale, la CSQ, de multiplier les activités de visibilité... que ce soit lors de mobilisations importantes lors de leurs instances nationales, lors d'achats de publicités dans les médias traditionnels ou lors de publications sur les réseaux sociaux. ET c'est sans oublier d'autres actions faites en Front commun avec les autres grandes centrales syndicales (CSN, FTQ et APTS) ou, également, les divers commandos locaux ou le port des t-shirts ou des bandanas par les membres du SEVF.



À partir de ce nouveau type de mobilisation, **la progression des moyens de pression se fera, lors des prochains jours, par la recherche d'un mandat de grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.** Mais il s'avère primordial d'ajouter que **ces possibles grèves auraient lieu avec toutes les organisations du Front commun... tout le monde en même temps!** (Donc, la possibilité d'avoir les 420 000 travailleuses et travailleurs du secteur public unis d'une même voix dans la rue!) **Nous le répétons : il faudra donc se présenter à l'assemblée générale du SEVF qui se tiendra le mardi 3 octobre prochain. À surveiller : la convocation qui arrivera bientôt dans votre boîte courriel.** C'est lors de cette assemblée qu'on **déterminera démocratiquement ensemble** (en fonction des statuts et règlements du SEVF et en présentiel pour plus de confidentialité) **si nous allons de l'avant avec cette intensification des moyens de pression en Front commun.**

Négociation nationale 2023

Concernant la négociation nationale, il faut se rappeler que cette dernière se déroule à **deux niveaux** : sectoriel (pour les conditions de travail du personnel enseignant seulement) et intersectoriel (notamment pour le salaire, la retraite et les droits parentaux).

Au niveau intersectoriel, il y a eu très peu d'avancées au courant de l'été. Les deux sujets principaux, **le salaire et la retraite**, n'ont pas fait l'objet de nouvelle proposition de la part du gouvernement. En effet, la partie patronale propose toujours une maigre augmentation salariale de 9% sur 5 ans (avec un montant forfaitaire de 1000\$). Et, en ce qui a trait au régime de retraite (RREGOP), le changement que le gouvernement Legault propose s'avère très pénalisant si nous regardons les conditions actuelles du RREGOP. L'employeur tente de justifier ce changement parce qu'il bonifie le Régime des rentes de retraite (RRQ); mais, en vérité, les modifications qu'il propose au RREGOP s'avèrent excessivement pénalisantes d'un point de vue monétaire et l'augmentation du RRQ est loin de combler cette perte! Il s'agit là d'un sujet à surveiller de près car, selon la dernière évaluation actuarielle du RREGOP, notre régime est en excellente santé financière et rien ne fait en sorte qu'on doive le modifier à la baisse!

En ce qui a trait à la négociation sectorielle, il y a eu une **légère intensification des dates de rencontres**. Maintenant, la partie patronale et la partie syndicale se réunissent une journée et demie par semaine en présentiel et elles ont aussi ajouté 2 heures en visioconférence hebdomadairement. Mais, de ce côté-là également, il n'y a que très peu d'avancées puisque la partie patronale ne parle actuellement que de ses

solutions qui, vous vous en doutez, ne sont pas à notre avantage. En ce qui concerne nos deux priorités, la composition de la classe et la lourdeur de notre tâche, la partie patronale fait la sourde oreille concernant à peu près toutes nos demandes syndicales. Le SEVF pourra donner plus de détails (et faire une mise à jour) sur les deux niveaux de négociation lors de l'assemblée générale du 3 octobre prochain.

Plan d'action du SEVF 2023-2024

Les personnes déléguées ont adopté, le 11 septembre dernier, le plan d'action du SEVF pour la prochaine année scolaire. Ce plan, **élaboré en fonction des trois buts du syndicat**, présente plusieurs actions à mener en lien avec les trois thèmes suivants :

- Assurer la défense des droits des membres (relations du travail);
- Promouvoir notre expertise dans la vie pédagogique et professionnelle;
- S'assurer d'une vie syndicale démocratique et participative (visant un rapprochement auprès des membres et les informer de façon adéquate).

Naturellement, ce plan d'action pourrait être « ajusté » en fonction de divers impondérables qui pourront arriver en cours d'année et, surtout, en ces temps de négociations qui s'intensifieront.

Politiques du SEVF

Les diverses politiques du SEVF ont été présentées lors du CD en présentiel du mois de septembre et des **modifications ont été apportées en lien avec les frais de kilométrage**. D'ailleurs, en 2022-2023, lors d'un Conseil de déléguéEs, le SEVF avait été décidé de réviser ces frais trois fois par année en raison des fluctuations du prix de l'essence.

Quelques autres modifications mineures ont été également adoptées par les quelque 125 personnes déléguées présentes au dernier CD.

Prévisions budgétaires du SEVF 2023-2024



À chaque début d'année scolaire, les prévisions budgétaires sont adoptées par les personnes déléguées. Ces prévisions 2023-2024 ont donc été votées lors du CD de septembre dernier et elles pourront par la suite être révisées vers la mi-année.

Le SEVF prévoit un surplus de plus de 182 000\$ (après immobilisation) pour la présente année scolaire. Fait à noter : plus de dépenses sont prévues pour certains postes budgétaires à cause de l'actuelle négociation nationale. Notons, par exemple, les rencontres aux instances nationales (qui peuvent être plus nombreuses), les manifestations et mobilisations ainsi que la publicité. En temps de négociation, la révision des prévisions budgétaires pourrait s'avérer d'une grande importance à la mi-année. Une autre histoire à suivre...

Répartition des responsabilités au SEVF **Document 2324-CD-004**

La répartition des dossiers entre les membres du Conseil exécutif du SEVF a été présentée aux personnes déléguées le 11 septembre dernier. Cette répartition des dossiers est aussi disponible sur le site www.sevf.ca. Le but d'un tel document (et de telles informations sur le site Internet du SEVF) vise à ce que les membres sachent plus rapidement le nom de la personne du conseil exécutif à consulter selon le sujet qui les intéresse ou pour lequel ils ont des questionnements.

Réprésentation syndicale **2324-CD-001**

En préparation à l'importante année syndicale qui s'annonce avec 2023-2024, une **présentation spéciale a été faite aux personnes déléguées** lors du CD virtuel du 28 août dernier. L'objectif : présenter ce qu'est un syndicat, ce que veut dire « représenter l'ensemble des membres » et ce qu'est grosso modo la démocratie syndicale ainsi que la gouverne d'un syndicat. Un document qui peut s'avérer fort pertinent et intéressant pour tout membre du SEVF ayant un rôle de représentant syndical au sein de son établissement, peu importe le type de comité dont il fait partie.

Au cours de l'année 2023-2024, d'autres présentations pourraient être ainsi faites... notamment une en lien avec le nouveau *Guide pédagogique et professionnel sur les droits, pouvoirs et responsabilités des enseignantes et des enseignants*.

Retraite



La **Grande Session de préparation de l'AREQ** aura lieu un peu plus tôt cette année, soit les **1^{er} et 2 décembre 2023 à l'hôtel Delta de Trois-Rivières**. Il suffit d'aller voir le **courriel reçu le 15 septembre** (à noter que ce courriel a été envoyé aux membres du SEVF ayant 50 ans et plus puisque cette Grande Session s'adresse aux personnes qui sont à deux ans ou moins de leur retraite).

Dans ce même courriel, si vous avez l'âge pour l'avoir reçu (!), vous constaterez qu'il est toujours possible de suivre les sessions virtuelles sur les cinq sujets qui sont traités lors de la Grande Session en présentiel. Il suffit de **se fier au courriel reçu pour toutes les informations pertinentes**.

Finalement, aussi vous spécifier que le SEVF paie toujours l'inscription pour ses membres (une seule fois en carrière pour chaque membre).

Tâche enseignante

2324-CD-008

Une présentation concernant la deuxième année d'application de la nouvelle tâche enseignante a été effectuée au CD de septembre. Cette présentation visait essentiellement à répondre aux questions des personnes déléguées. Donc, dans le **document remis au CD**, nous retrouvons **divers sujets** comme : les heures de repas, les déplacements entre les établissements, les parties de la tâche, le calcul de la tâche (que ce soit pour les enseignantes ou enseignants qui ont deux écoles à leur tâche ou pour celles ou ceux qui prennent un congé à temps partiel, etc.).

Il est important de rappeler que **le site Internet du SEVF contient des documents pour mieux comprendre tout ce qui concerne cette nouvelle tâche**. N'hésitez pas à cliquer sur le lien suivant : <https://sevf.ca/les-conditions-de-travail/tache-2022-2023/>.

1, 2, 3... GO !

23 septembre 2023	Grande mobilisation du Front commun à Montréal
3 octobre 2023	Assemblée générale (Intensification des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI))
10 octobre 2023	Conseil de déléguéEs
Vers la mi-octobre 2023	Résultats provinciaux, en Front commun, concernant le vote sur l'intensification des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la GGI)

Tous les mardis : port du t-shirt ET tous les jeudis : port du bandana... Solidarité!